

PRINCE 2 PRACTITIONER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Éligible au CPF : Non

Domaine : IA, Big Data et Bases de données

Action collective : Non

Filière : Big Data

Rubrique : Fondamentaux

Code de formation : SP33359

€ Tarifs

Prix public : 1790 €

Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.

Le dispositif FNE-Formation.

L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

CPF -MonCompteFormation

Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

Comprendre comment appliquer les principes PRINCE2® en contexte
Comprendre comment appliquer une gestion efficace des personnes dans le cadre de projets réussis
Comprendre comment appliquer et adapter les aspects pertinents des pratiques PRINCE2® en contexte
Comprendre comment appliquer (et adapter) les aspects pertinents des processus PRINCE2® en contexte
Se préparer à l'examen PRINCE2® Practitioner

Public visé

Chefs de projets et futurs chefs de projets, employés clés impliqués dans la conception, le développement et la livraison de projets, y compris pour les membres du comité de pilotage de projet, les chefs d'équipe, l'assurance projet, le support projet

Pré-requis

Avoir suivi la formation "PRINCE2® - Foundation (7ème édition)" (MG740) et obtenu la certification est nécessaire pour pouvoir passer la certification Practitioner
Le candidat à la certification doit se munir d'une pièce d'identité en cours de validité

📍 Lieux & Horaires

Campus : Ensemble des sites

Durée : 14 heures

Délai d'accès : Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

Distanciel possible : Oui

PROGRAMME

1 - Se préparer à la réussite

Rappel des concepts de base de PRINCE2®

Vue d'ensemble du cours Practitioner

2 - Atelier - Partie 1

Principes PRINCE2®

Personnes

Organisation

3 - Atelier - Partie 2

Cas d'affaire

Elaborer le projet

Diriger le projet

Initialiser le projet

4 - Atelier Partie 3

Plans

Qualité

Risque

Incidences

Progression

Contrôler une séquence

Gérer la livraison des produits

Gérer une limite de séquence

Clore le projet

5 - Revue du cours

Mini examen blanc

Conseils pour la préparation des examens

6 - Planifier l'examen après la formation

Modalités de passage de l'examen "PRINCE2® 7 Practitioner" après la formation

Examen en anglais surveillé en ligne par PeopleCert

📅 Prochaines sessions

Cliquez sur la date choisie pour vous inscrire :

■ 15 / 05 / 2025

📍 : Ensemble des sites

✓ : Distanciel possible

🕒 : 14 heures

📅 : 2 jours

■ 03 / 07 / 2025

📍 : Ensemble des sites

✓ : Distanciel possible

🕒 : 14 heures

📅 : 2 jours

■ 20 / 11 / 2025

📍 : Ensemble des sites

✓ : Distanciel possible

🕒 : 14 heures

📅 : 2 jours

70 questions en 150 minutes (60% de bonnes réponses sont nécessaires pour réussir l'examen)

MODALITÉS

Modalités

Modalités : en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.

Pédagogie : essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.

Ressources techniques et pédagogiques : Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.

Pendant la formation : mises en situation, autodiagnosics, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.

Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

Assiduité : certificat de réalisation.

Validations des acquis : grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.